



**HAL**  
open science

# SITUATION ET PERSPECTIVES DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. SITUATION ET PERSPECTIVES DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE. L'officiel des aînés, ministère des solidarités et de la cohésion sociale, pp.16-17, 2012, 979-10-91140-00-3. hal-01556918

**HAL Id: hal-01556918**

**<https://hal.science/hal-01556918>**

Submitted on 5 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### I - SITUATION ET PERSPECTIVES DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE

*Contribution de Gérard François DUMONT, Professeur à la Sorbonne, Président de la revue Population et Avenir*

Puisque le processus démographique majeur du XXI<sup>e</sup> siècle est le vieillissement de la population, il n'est pas étonnant que la France n'y échappe pas. Toutefois, elle connaît un rythme spécifique de vieillissement dû à la façon dont se combinent sur l'Hexagone les quatre causes du vieillissement<sup>1</sup>.

Au début des années 2010, la population de la France<sup>2</sup> connaît un rythme de vieillissement, c'est-à-dire d'augmentation de la proportion des personnes âgées, assez soutenu. Par exemple, la part des 60 ans ou plus, qui était de 21,5 % en 2007, passerait à 24,8 % en 2015. Une telle évolution contraste avec l'absence de vieillissement du début des années 2000 et, plus encore, avec la baisse du vieillissement des années 1970. De telles évolutions résultent de quatre éléments.

#### UN VIEILLISSEMENT RYTHMÉ PAR LA COMBINAISON DE QUATRE FACTEURS

D'abord, le vieillissement « par le bas », c'est-à-dire la stimulation à la hausse du pourcentage des personnes âgées par une fécondité abaissée qui réduit les effectifs et la part de moins de 20 ans, est peu intense en France compte tenu d'une fécondité peu inférieure au seuil de remplacement des générations<sup>3</sup>.

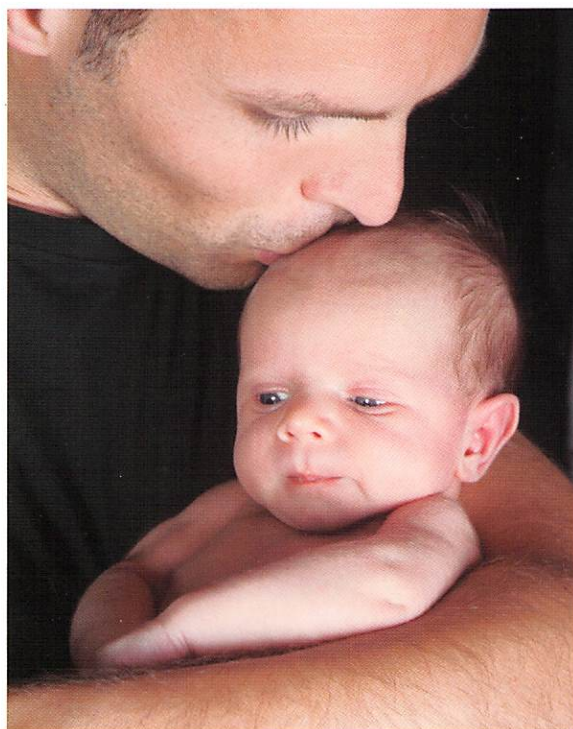
En revanche, la France connaît – heureusement – un fort vieillissement « par le haut » dû à l'augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées d'environ 2 à 3 mois chaque année.

Le troisième facteur est lié à l'héritage démographique. Dans les années 1970, la catégorie des personnes âgées de 60 ans ou plus était rejointe par les générations nées dans les années 1910, fort peu nombreuses sous l'effet des conséquences de la Première Guerre mondiale sur la natalité, d'où une baisse du vieillissement. Dans la première moitié des années 2000, cette même catégorie héritait des générations réduites nées pendant la Seconde Guerre mondiale, d'où l'absence de vieillissement. En revanche, depuis 2006, cette catégorie est rejointe par les personnes nées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans un contexte de renouveau démographique caractérisé par de nombreuses naissances.

Enfin, le rythme du vieillissement résulte d'un quatrième facteur qui, dans les années 2010, comme dans les décennies précédentes, le ralentit : le système migratoire français, qui se traduit par une immigration à la composition par âge plus jeune que la population déjà résidente.

Les facteurs explicatifs du vieillissement du début des années 2010 sont également ceux qui régissent les projections du vieillissement. Ces dernières reposent donc d'abord sur une certitude. Les 60 ans ou plus des prochaines décennies auront des effectifs dépendant des naissances survenues 60 ans auparavant. Toutefois, leur pourcentage dans la population de la France dépend des hypothèses choisies sur l'évolution

de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Par exemple, dans le scénario dit « central » établi par l'Insee en 2010, le vieillissement par le bas résulte d'une hypothèse de fécondité de 1,95 enfant par femme à partir de 2015, d'une espérance de vie à la naissance des femmes qui parviendrait à 91,1 ans en 2060, d'une espérance de vie à la naissance des hommes à 86,0 ans en 2060 et d'un apport migratoire annuel net de 100 000 individus par an. Dans ce contexte, le vieillissement de la population augmenterait nettement de 2010 à 2030, passant de 24,8 % de 60 ans ou plus en 2015 à 29,4 % en 2030. Ensuite, la hausse serait plus modérée, passant à 32,1 % en 2060, après une quasi-stabilité dans les années 2050.

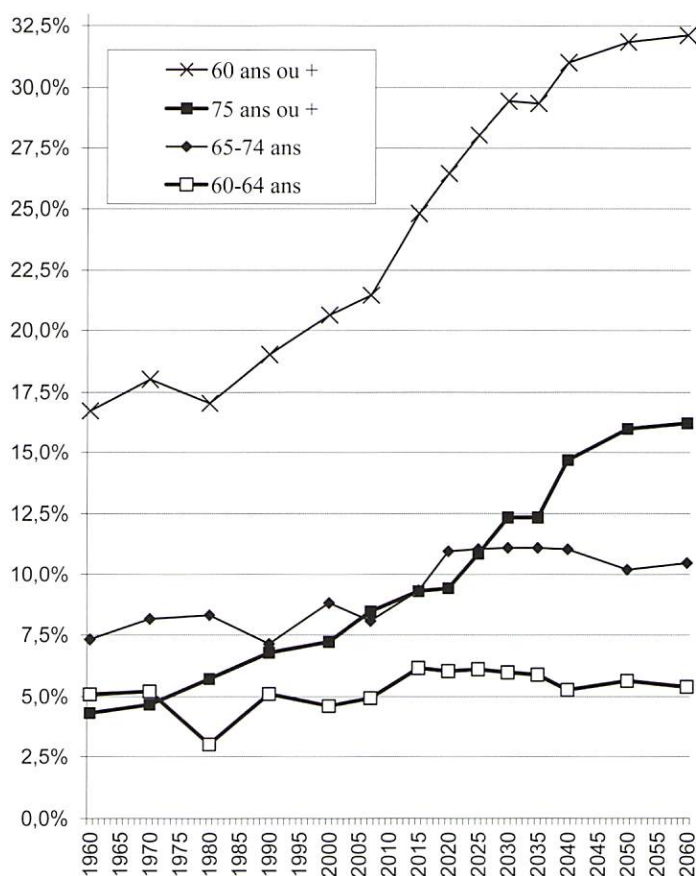


1 Dumont, Gérard-François et alii, Les territoires face au vieillissement en France et en Europe, Paris, Ellipses, 2006.

2 Nous traitons ici de la France métropolitaine car les régimes démographiques de chaque département d'outre-mer sont profondément différents et mériteraient en conséquence des analyses spécifiques.

3 Dumont, Gérard-François, « La démographie de la France en 2010 : le double paradoxe », Population & Avenir, n° 702, mars-avril 2011.

## L'ÉVOLUTION DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE



© Gérard-François Dumont - chiffres Insee métropole, données puis scénario central 2010.

## LE « VIEILLISSEMENT DANS LE VIEILLISSEMENT »

Toutefois, l'analyse du vieillissement ne peut se contenter d'examiner l'ensemble de la classe d'âge des 60 ans ou plus car celle-ci est fort différenciée. D'une part, l'augmentation de l'âge de départ à la retraite et la situation sanitaire des 60-64 ans rendent discutable le fait de classer cette catégorie parmi les « personnes âgées ». D'autre part, le risque d'incapacité augmente en moyenne avec l'âge et ne concerne une proportion significative qu'à compter de la classe d'âge des 75 ans ou plus. D'où l'intérêt de distinguer, au sein des 60 ans ou plus, les 60-64 ans, les 65-74 ans et les 75 ans ou plus. Or, ces trois classes d'âge connaissent des évolutions fort différenciées. Par exemple, pour la période des années 1970, les 60-64 ans ont connu une forte baisse de leur pourcentage dans la population de la France, et les 65-74 ans une stabilité. À l'inverse, dans cette même période des années 1970, les 75 ans ou plus ont enregistré une hausse significative sous l'effet de la montée des taux de survie dans cette classe d'âge. Quarante ans plus tard, dans le début des années 2010, les rythmes de vieillissement de ces trois catégories d'âge sont proches.

En revanche, de forts changements sont projetés pour le futur. En effet, le pourcentage des 60-64 ans devrait atteindre un maximum en 2015 à 6,2 % pour ensuite légèrement baisser, notamment sous l'effet de l'héritage démographique. Celui des 65-74 ans pourrait augmenter à un maximum de 11% en 2020 pour ensuite se stabiliser avant de connaître une légère baisse. En revanche, la part des 75 ans ou plus, en raison de l'augmentation de l'espérance de vie à ces âges et de l'héritage démographique, devrait considérablement augmenter, passant de 8,5 % en 2007 à 9,4 % en 2020, puis à 12,3 % en 2030, à 14,7 % en 2040 et à 16,0 % en 2050. Se déroulerait alors ce que j'appelle un « vieillissement dans le vieillissement », la part des plus âgées parmi les personnes âgées augmentant rapidement.

Toutefois, ces projections moyennes concernant la France métropolitaine ne doivent pas masquer un vieillissement fort inégal selon les territoires, puisque la combinaison des quatre causes du vieillissement s'y avère fort variable<sup>4</sup>.

4 Dumont, Gérard-François, « Perspectives de la composition par âge en France », Population & Avenir, n° 691, janvier-février 2009.